



**Compte-rendu
GROUPE JEUNESSE
Jeudi 2 octobre 2008
A la maison des associations de Gerbéviller**

Etaient présents :

Mesdames : Marie-France LOPPION (Frambois), Hélène BROYEZ et Andrée STOECKLIN (Gerbéviller), Lucie SIMON-KLEIN (Mattexey) et Emilie VALDENAIRE (Gerbéviller),

Messieurs : Bernard SATORI (Haudonville), Rémi VUILLAUME (Mattexey), Christophe SALLIOT (association Relais) et Vincent ECKERT (Gerbéviller)

Excusés : Lionel BEZARD, Pascal BURGAIN, Pascal DURAND, Jean-Marie LECLERE, Véronique SAUCEROTTE et Bruno THIERY

Participaient également à la réunion : Daniel LOPPION (correspondant Est-Républicain) et Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

* * *

1. Bilan de la soirée draisines

La soirée organisée le 29 août a permis à un peu plus de 60 jeunes de faire le trajet en draisines entre Gerbéviller et Magnières. Une centaine a assisté aux spectacles du soir qui a suivi. Le bilan a donc été positif compte tenu du temps de préparation.

D'après les participants à la réunion, les parents et les jeunes ont été très satisfaits de la soirée : ils ont apprécié que ce soit des jeunes comme eux qui aient réalisé les animations.

Ce résultat démontre qu'il est important que les jeunes soient impliqués dans les projets pour qu'ils réussissent. Les participants à la réunion souhaitent donc que les réunions avec les jeunes soient programmées le vendredi soir (puisqu'ils n'ont pas de cours le lendemain (plutôt qu'en semaine)).

2. Stratégie concernant les actions jeunes

Suite à ces animations, les membres du groupe ne souhaitent pas que le mouvement entamé s'essouffle. Une difficulté est cependant rencontrée par la communauté de communes : ses statuts la définissent comme soutien à des porteurs de projets. Elle n'a donc pas pour vocation d'organiser des animations et doit s'associer à d'autres structures pour mener à bien des projets.

Partant de ce constat, Marie-France LOPPION insiste sur le besoin de travailler avec les associations locales pour mettre en place des projets.

Christophe SALLIOT présente les actions de Relais pour la commune de Gerbéviller. Les jeunes du territoire intercommunal peuvent en bénéficier en fonction des places disponibles, les jeunes de Gerbéviller étant les bénéficiaires prioritaires.

Bernard SATORI et Rémi VUILLAUME souhaitent que la communauté de communes continue son travail, tel que cela avait été défini lors du stage d'Adeline MASSON.

Les référents présents font ensuite part de leur difficulté à « remonter leurs idées » à la communauté de communes. L'idée de la mise en place d'un blog est avancée pour palier à ce problème.

Pour répondre à ce souhait et pour permettre de mettre en place une première sortie, il est décidé qu'un échange par courriel ait lieu entre Vincent LÉTICHE et les référents. Un message leur sera envoyé pour leur demander leurs idées concrètes de sorties. Un bilan sera fait avec eux le vendredi 17 octobre à 18h00 à la Maison des Associations de Gerbéviller pour déterminer quelles sorties seront à organiser en priorité, selon quelles modalités.

3. Examen du projet de salle de judo à Gerbéviller

Andrée STOECKLIN explique que le club de judo utilise actuellement la salle des fêtes de Gerbéviller pour ses entraînements, amenant des difficultés de gestion de la salle. Une autre salle est disponible, mais elle ne peut pas contenir plus de 20 personnes, ce qui est insuffisant pour le club de judo.

Une ancienne salle de bal pourrait être transformée en salle de judo (danse, gymnastique également) avec quelques travaux. Un dossier a été transmis à la communauté de communes pour obtenir un soutien financier du Conseil Régional et du Conseil Général.

Afin de présenter l'intérêt d'aménager cette salle dans le projet du club, Marie-France LOPPION indique qu'elle a demandé à Yann LOPPION, Président du Foyer Rural de Gerbéviller, de rédiger une note à ce sujet.

La salle de bal étant attenante à la Maison des Associations, le groupe la visite et constate que l'aménagement permettra d'obtenir un volume intéressant pour la pratique sportive. Il faudra néanmoins que la commune soit vigilante dans son aménagement à bien respecter les normes en vigueur concernant l'hygiène, la sécurité et l'évacuation du bâtiment.

En dehors de ces remarques, le groupe de travail s'interroge sur le risque de voir apparaître de nombreux dossiers d'autres communes pour l'aménagement d'équipements sportifs. Le club de judo étant unique sur le territoire intercommunal, cela lui confère une situation particulière et lui donne un intérêt communautaire. Pour l'avenir, les participants à la réunion conviennent qu'un avis favorable du groupe sur le projet de salle de judo ne présagera pas les décisions d'autres projets.

Pour le présent dossier, le groupe de travail propose qu'il soit transmis au Conseil Général et du Conseil Régional pour instruction.

4. Questions diverses

- Transport piscine pour les scolaires :
 - Rémi VUILLAUME a interpellé le conseil communautaire à plusieurs reprises au sujet du transport des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} du collège à la piscine : pourquoi ce transport est-il pris en charge par la CCM pour le collège et pas pour les écoles ?
 - Le système a été mis en place à la création de la communauté de communes pour permettre de répondre aux obligations d'apprentissage de la nage aux élèves de 6^{ème}. Depuis, certaines écoles vont à la piscine par leurs propres moyens. Rémi VUILLAUME propose que le transport pour les élèves du primaire soit également pris en charge, dans un souci d'équité.
 - Après en avoir discuté, le groupe de travail souligne l'intérêt d'encourager la pratique sportive piscine, mais souhaite recevoir les informations en cours de collecte auprès des écoles sur le coût de ce service pour pouvoir se prononcer sur ce point. Ces informations sont jointes au présent compte-rendu.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Jeunesse »
- membres du Bureau
- communes

COUT TRANSPORT ET ENTREE PISCINE POUR LES ECOLES DU PRIMAIRES

	LAMATH/XERMAMENIL	MAGNIERES/REMENOVILLE	GERBEVILLER	MOYEN/VALLOIS	FRAIMBOIS	VATHIMENIL
Les enfants de l'école vont à la piscine	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
Sinon, pourquoi ?					n'en trouve pas la nécessité	pas le temps, ouverture d'une huitième classe
quelles classes sont concernées	GS/CP/CE1	GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2	GS/CP/CE1/CE2	CP/CE1/CE2/CM1/CM2		
combien de trajet dans l'année	22	33	20	8		
coût de la piscine	environ 2 €/élève payé par les parents à défaut par la coopérative pour l'entrée et pour le maître nageur	0,90 €/élève et 12,50 € /séance pour le maître nageur à la charge de la coopérative scolaire	0,90 €/élève à la charge des parents et 12,50 € /séance maître nageur payé par la coopérative scolaire	0,70 €/élève à la charge des parents et 12 € /séance maître nageur payé par la coopérative scolaire		
lieu de la piscine	DOMBASLE	RAMBERVILLERS	RAMBERVILLERS	RAMBERVILLERS		
le nom du transporteur	LAUNOY	LAUNOY	LAUNOY	LAUNOY		
coût du transport	449,36 € payé par la mairie	2146 € payé par le SIS	855 € payé par la mairie	536€ par les mairies		